

Souss Massa: Nouvel élan pour l'aquaculture

De notre correspondante permanente, Fatiha NAKHLI

• 23 projets aquacoles retenus pour un investissement de 400 millions de DH

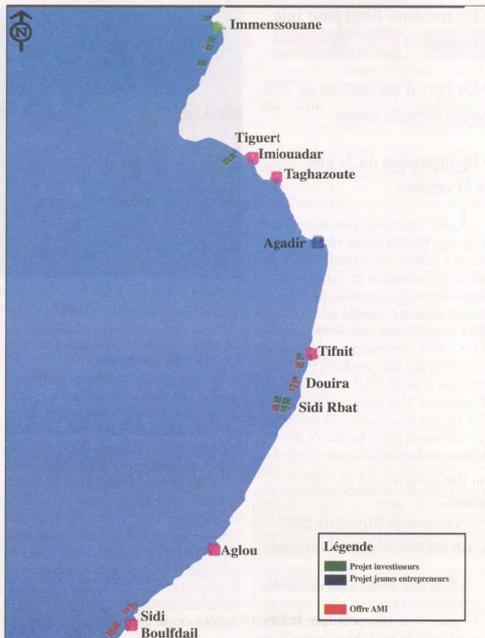
• 620 emplois directs à la clé

• La région deviendra le fief de la culture d'algues marines et de coquillages

L'AQUACULTURE est sur de bons rails dans le Souss Massa. Actuellement, une vingtaine de projets sont retenus dans le cadre des deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) lancés par l'ANDA. Le 1er en décembre 2017 et le 2e en mai 2018 pour une offre d'investissement s'étendant sur une superficie de 1.380 ha et représentant 92 unités de production dédiées à la culture d'algues marines et de coquillages. Les 23 projets exploiteront 60 unités de production pour un investissement prévisionnel d'environ

400 millions de DH. 900 ha seront exploités pour produire quelque 62.000 tonnes/an de coquillages et d'algues marines. Ce qui représente 78% des prévisions du plan aquacole, qui elles, sont estimées à 80.000 t/an. Ces projets devraient permettre la création de 620 emplois directs. «L'aquaculture mise sur le dynamisme des entreprises qui innovent pour favoriser leur croissance, diversifier l'économie halieutique de la région de Souss Massa et contribuer à son développement économique», indiquait Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, lorsque les résultats des AMI ont été dévoilés.

Dans le détail, sur les 23 projets sélectionnés, 3 sont portés par des jeunes entrepreneurs. En tout, 7 projets sont situés entre Imssouane et Tamri ; 5 entre Tiguert et Imioudaar et 11 entre Tifnit et Sidi Rbat. D'autres opportunités sont, de même, réservées aux coopératives locales de pêche artisanale intéressées par l'aquaculture comme relais de croissance en faisant de ce programme un vrai levier d'intégration et de développement.



Les 5 plans d'aménagement aquacole délimités sur tout le territoire marocain, promettent un potentiel de 380.000 tonnes à court terme doublant ainsi l'ambition initiale qui était de 200.000 T

Une attention particulière est d'ailleurs accordée à cette catégorie qui fera l'objet d'un programme d'accompagnement technique pour la concrétisation de ses projets aquacoles dans les meilleures conditions. «Depuis le démarrage de la mise en œuvre de la stratégie Halieutis, actions ont mis en exergue les potentialités considérables des différentes régions du Royaume pour en faire de véritables pôles de développement et d'intégration. Le processus de la planification aquacole, réalisée sur plus de 1700 km du littoral national, a permis d'identifier les espaces

Des mesures incitatives

AFIN d'encourager l'investissement dans le secteur aquacole, des mesures concrètes ont été prises. Entre autres, l'exonération du droit d'importation et de la TVA pour l'importation de matériel (pour les investissements supérieurs à 100 millions de DH); droits de douane revus à la baisse (2,5% pour les aliments aquacoles au lieu de 25%); exonération de la TVA sur les intrants aquacoles (aliment, alevin); exonération de l'impôt sur les sociétés pendant 5 ans pour les exportateurs...□

les actions prioritaires nécessaires ont été menées pour la création d'un environnement favorable pour l'amorçage du développement de l'aquaculture sur des bases scientifiques, techniques solides, inspirées des meilleures pratiques internationales en la matière», explique Majida Maâroufi, directrice de l'Anda. Ces

favorables à l'aquaculture marine dans toutes ses composantes. Ainsi, le travail accompli ces dernières années pour délimiter 5 plans d'aménagement aquacole sur tout le territoire marocain, a démontré un potentiel de 380.000 tonnes à court terme doublant ainsi l'ambition initiale qui était de 200.000 T. □